

Appel à contributions
revue *Histoire de l'éducation*

Longue durée et périodisation en histoire de l'éducation
Perspectives critiques

Présentation

La revue *Histoire de l'éducation* (<https://journals.openedition.org/histoire-education>) ouvre un appel à articles en vue de la constitution d'un dossier consacré à une réflexion sur les temporalités en histoire de l'éducation, et notamment l'intérêt que peut avoir la prise en compte de perspectives de longue durée en la matière. Il s'adresse donc aux historiens spécialistes de toutes les périodes, mais aussi aux chercheurs issus d'autres disciplines. Sa parution est prévue pour la fin de l'année 2020. Chaque article sélectionné (entre quatre et huit) pourra compter de 30 000 à 70 000 signes, selon l'ampleur de la question traitée et l'importance de l'argumentaire mobilisé.

Argumentaire

La question des temporalités et de leur enchâssement est consubstantielle à toute réflexion proprement historique. Dans ses aspects les plus généraux, elle a été reformulée et actualisée récemment dans un numéro des *Annales* (avril 2015 : « La longue durée en débat ») ou dans un article de Jean Le Bihan et Florian Mazel sur la périodisation (*Revue historique*, numéro 680, 2016). L'histoire de l'éducation soulève cependant quelques problèmes spécifiques qui justifient une réflexion particulière sur la manière dont peuvent s'y articuler temps court et longue durée et, d'autre part, sur la pertinence des périodisations traditionnellement admises, que l'avancée des travaux historiques pourrait inviter à revisiter.

Davantage que d'autres domaines, l'éducation est en effet un objet récurrent de réforme. Des traces anciennes de cette volonté réformatrice (issue des pouvoirs politiques ou religieux, parfois des acteurs) peuvent être trouvées tant dans les « réformations » universitaires médiévales que dans les projets et réalisations plus ou moins aboutis de l'époque moderne, et évidemment dans les propositions des pédagogues phares et les entreprises gouvernementales du XX^e siècle. L'importance accordée à la réforme éducative a, de plus, été accentuée au cours des cinq dernières décennies par la permanence d'un vif et large débat public autour de l'éducation, incluant la question des formes et variantes de capital culturel utiles ou nécessaires à la cohésion sociale. La combinaison de ces trois facteurs apparaît comme doublement favorable au temps court, celui de la période la plus contemporaine et celui des réformes successives et récentes, envisagées comme la clé de transformation et de compréhension du système éducatif. Une des ambitions du projet est donc d'interroger cette double focalisation en s'appuyant sur la profondeur du regard historique.

Seconde particularité de l'histoire de l'éducation telle qu'elle est souvent écrite depuis plus d'un siècle, en France comme dans les autres pays occidentaux, les théories éducatives et les « grands pédagogues » ont longtemps occupé une place prépondérante par rapport à l'analyse des pratiques, des acteurs ou des finalités sociales de l'éducation. Quelles

conséquences sur l'état des savoirs a eu le privilège ainsi donné à l'histoire des idées, des principes, des théories ? S'il a permis et permet peut-être encore le dialogue à travers les siècles, les pays ou les aires culturelles, n'est-ce pas au prix de l'économie d'une analyse précise et pertinente de leurs contextes, *hic et nunc* ? Ces problèmes d'économie des contextes sont posés notamment aux histoires globales, connectées ou comparées de l'éducation.

Axes de réflexion

Sans se focaliser sur l'histoire récente du système éducatif, les contributions pourront porter sur toutes les périodes et tous les aspects de l'histoire de l'éducation, formelle ou informelle. Est ainsi envisageable l'analyse d'un ou plusieurs objets précis qui auraient leur temporalité propre (mise en apprentissage ou en pension, éducation domestique, familiale ou préceptorale, pluri-activité des enseignants, etc.). Il n'est cependant pas nécessairement attendu que ces propositions présentent des résultats de recherches inédits et une réflexion plus large à caractère historiographique serait également bienvenue. Quel que soit le type de matériau sur lequel elles s'appuient, elles devront essentiellement avoir une dimension problématique, méthodologique, éventuellement critique des paradigmes dominants ou de l'état des savoirs, ou suggestive d'orientations de recherches et de sources pertinentes. Pourront ainsi être interrogées les réalités désignées par les mots ou les concepts d'origine, de naissance, d'invention, de "fabrique", de rupture, d'innovation ou, inversement, d'invariants, de structures, de constantes, d'héritages, qui sous-tendent le travail de ceux qui, historiens ou non, analysent le passé de l'éducation. C'est dire que l'appel s'adresse à l'ensemble des chercheurs en sciences sociales intéressés.

Les contributions pourront porter sur un ou plusieurs des axes de réflexions ci-après suggérés. Certains de ceux-ci s'appliquent plus particulièrement au cas français, mais toutes contributions critiques portant sur des questions de temporalité et de périodisation spécifiques à d'autres pays seront les bienvenues. Ainsi :

- La pertinence des découpages académiques entre périodes ancienne, médiévale, moderne et contemporaine, dans le domaine éducatif

- L'importance des ruptures induites par les Réformes religieuses, la Révolution française, les lois de Guizot, Ferry, Haby, etc.

- La réalité des évolutions (contenus, méthodes, résultats, personnels enseignants...) dans les enseignements de tous les niveaux. On pourrait en particulier être attentif à la confrontation entre les ruptures institutionnelles/législatives, les continuités mentales (« prisons de longue durée ») et culturelles et les pratiques sociales. Ou l'inverse, le cas échéant.

- Les éventuelles spécificités et articulations des temporalités locales, régionales et nationales dans le domaine éducatif.

- Les rapports entre enseignements pré-coloniaux, coloniaux, post-coloniaux

- L'enseignement des filles, l'éducation familiale, le rôle des Eglises, l'ascenseur social, la formation des élites, etc., pourraient également être interrogés sous l'angle de la périodisation et de l'emboîtement des temporalités.

Modalités pratiques et calendrier

Les propositions d'article (2000 à 3000 signes), accompagnées d'une brève notice bibliographique (5 lignes maxi) sont à adresser par courriel avant le 15 juin 2019 à l'adresse suivante:

revue[point]histoire-education[at]ens-lyon[point]fr

Après examen des propositions, les réponses seront données aux auteurs avant le 15 septembre 2019, le texte des articles étant attendu au plus tard pour mars 2020, en vue d'une parution à la fin de l'année 2020.

Responsables et comité scientifique

Pierre Caspard p[point]caspard[at]gmail[point]com

Boris Noguès boris[point]nogues[at]ens-lyon[point]fr

Le comité scientifique est celui de la revue *Histoire de l'éducation* (<https://journals.openedition.org/histoire-education/1672#tocto1n4>)